

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CAEN

Place Gambetta - BP 555
14037 CAEN CEDEX
Tél : 02.31.85.40.00
N° TVA : FR 86 322 212 523 00037

Maître Pierre COROLLER, avocat
26 avenue de Thiès
14000 CAEN

V/REF :

N/REF : 2003 B 125 / 2007-A-3077

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CAEN certifie qu'il a reçu le 19/09/2007,

P.V. d'assemblée du 17/09/2007

- Changement de Directeur Général Adjoint

Concernant la société

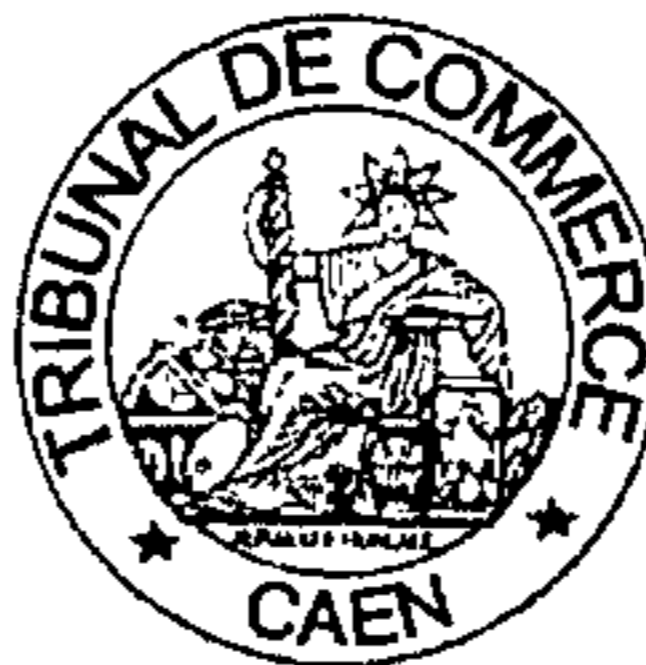
SOFICOM AUDIT
Société par actions simplifiée
26 avenue de Thiès
Péricentre III
14000 CAEN

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2007-A-3077 le 19/09/2007

R.C.S. CAEN 443 845 953 (2003 B 125)

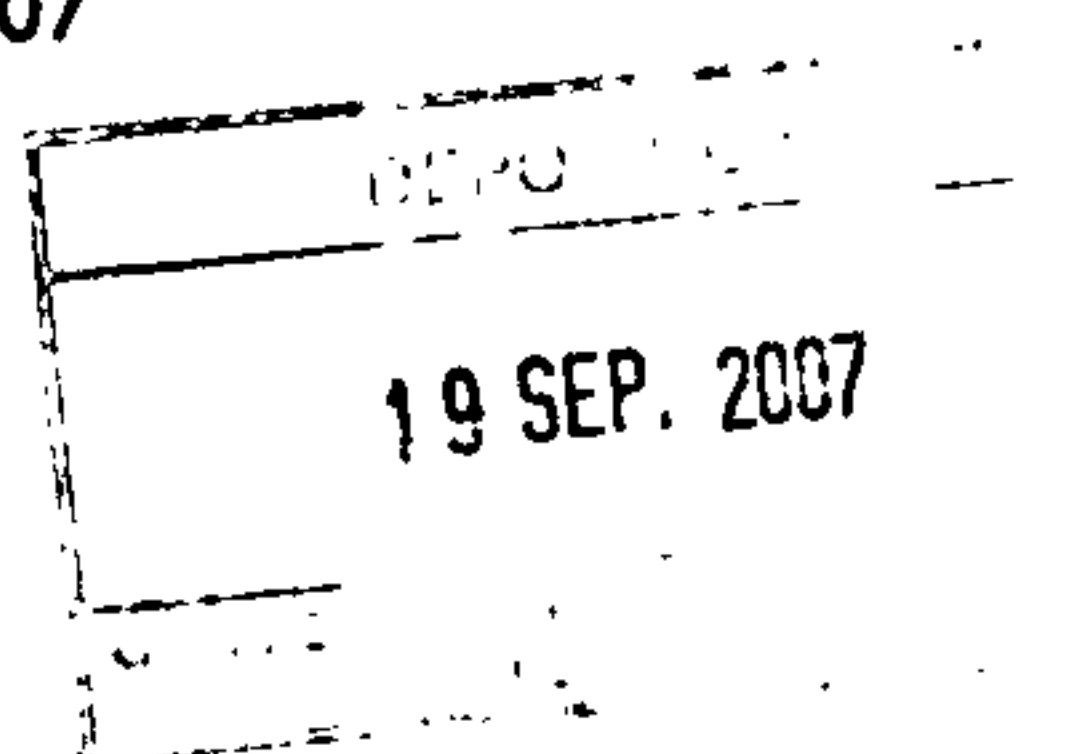
Fait à CAEN le 19/09/2007,

Le Greffier



SOFICOM AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : Péricentre III - 26 avenue de Thiès, 14000 CAEN
443 845 953 RCS CAEN

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 17 SEPTEMBRE 2007**



L'an deux mil sept,
le six sept septembre,
A neuf heures,

Les associés de la société « SOFICOM AUDIT » se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, Péricentre III - 26 avenue de Thiès 14000 CAEN, sur convocation faite par lettre remise en main propre à chaque associé le 31 août 2007.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Franck DANET, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Laurent ROUSSELOT et Monsieur Alain SCHUHMANN, associés représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Jean-Marie LE CHIPPEY est désigné comme secrétaire.

Monsieur François BASTIANUTTI, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 5000 actions sur les 5000 ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant au moins les deux tiers des actions composant le capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations des associés et du Commissaire aux Comptes,

AS LR bj se OR

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Alain SCHUHMANN de son mandat de Directeur Général Adjoint à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Directeur Général Adjoint, pour la durée du mandat restant à courir prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2008 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 :

Monsieur Thierry LORIAUX, demeurant 22 rue Emile Chénel, 14500 VIRE, né à VIRE le 16 mars 1976.

Conformément aux dispositions des statuts, le Directeur Général Adjoint disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Directeur Général.

En aucun cas il n'aura le droit de représenter la Société à l'égard des tiers, sauf en cas de délégation spéciale et écrite du Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

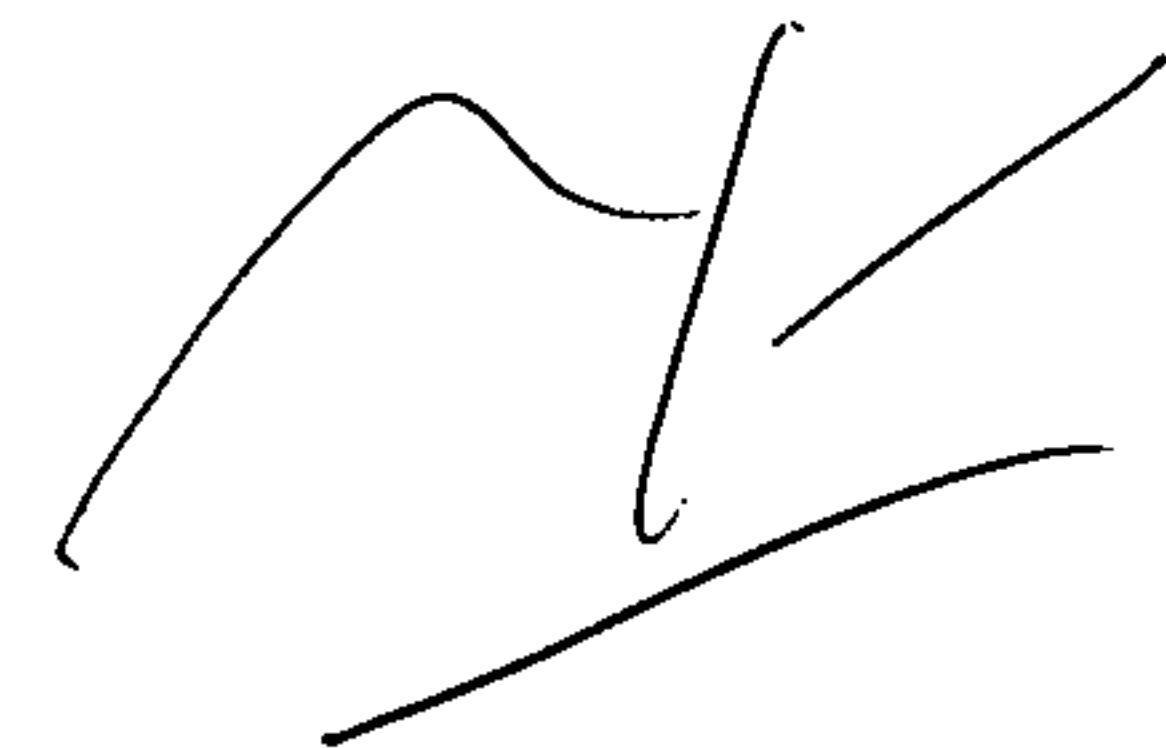
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Les scrutateurs

M. Laurent ROUSSELOT,

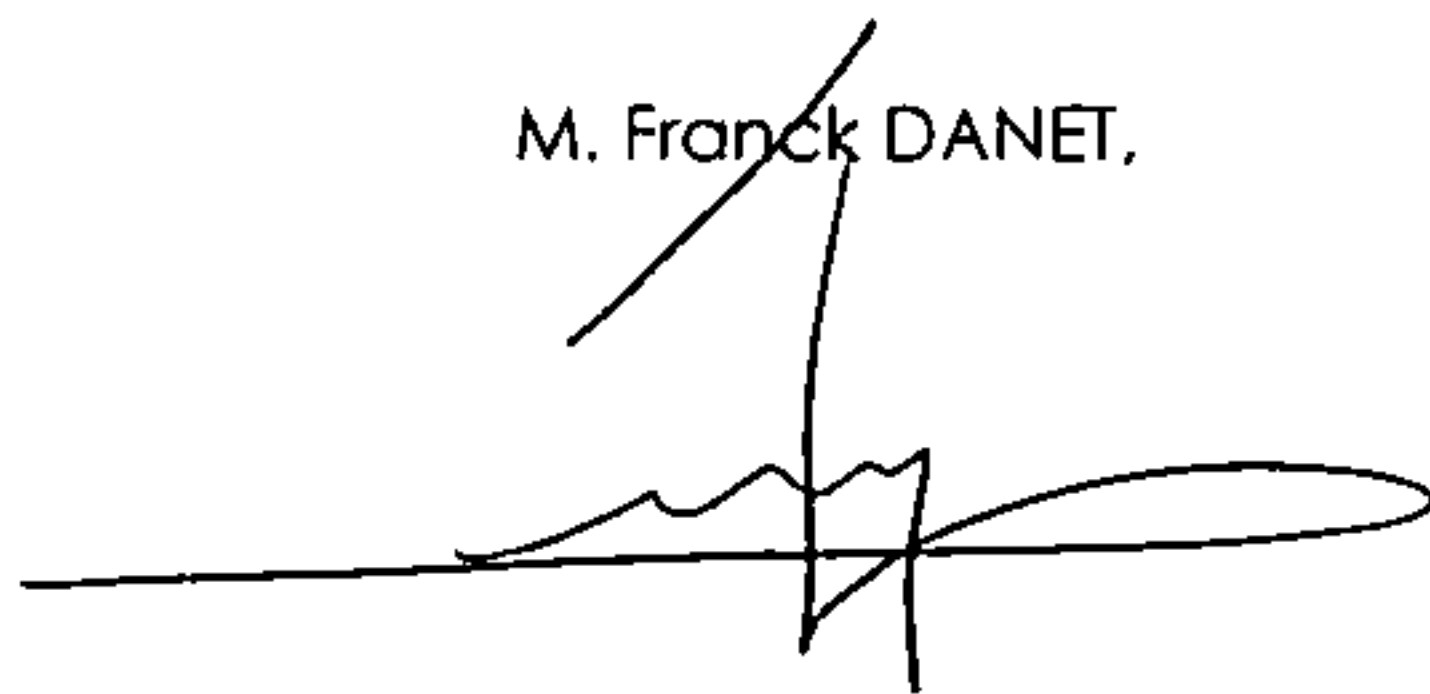


M. Alain SCHUHMANN,



Le Président

M. Franck DANET,



Le secrétaire

M. Jean-Marie LE CHIPPEY,



Le pourvu de fonctions :
M. Thierry LORIAUX,

